

mée. Sa mère le présenta à notre saint. Sur sa déclaration qu'elle croyait que comme ministre de Jésus-Christ il avait le pouvoir de guérir, il imposa les mains sur la tête de l'enfant en disant : « Que le Seigneur vous guérisse et récompense en vous la foi de votre mère ». Dans l'instant la teigne tomba et sécha.

Quant aux apparitions au grand dévot de Marie d'une Dame Blanche avec laquelle il s'entretenait, on en rapporte, sur la foi de témoins oculaires, sept, toutes de diverses époques et dans des paroisses très éloignées l'une de l'autre. On ne voit pas comment on pourrait les contester.

Tout cela fait bien des miracles, dira-t-on. Miracles ou non, les faits, même ceux qu'on ne tient que des traditions populaires, ne peuvent prudemment, sinon par exception, en raison de leur apparence de légende dorée, être révoqués en doute.

CHAPITRE XXIV

EST-IL VRAI QUE MONTFORT AURAIT ASSOULI SA MANIÈRE DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA CARRIÈRE APOSTOLIQUE ?

Nous avons déjà parlé de Mme d'Orion, la jeune châtelaine de Villiers-en-Plaine, à la table de laquelle l'homme de Dieu accepta de prendre ses repas au cours de la mission (février 1716), toujours accompagné d'un ou deux de ses inséparables pauvres, « Quelquefois bien dégoûtants », note la narratrice. « Au bout de quinze jours, écrit-elle, que j'eus ouï tous ses sermons qui avaient été faits, et vu sa façon de vivre, et sa régularité dans tous ses moments d'oraison, de prières et toutes ses conversations qui étaient toutes très gaies, très édifiantes et très amusantes, et même où souvent je badinais exprès avec lui pour voir s'il ne se fâcherait point ou ne se scandaliserait point de bien des propos et chansons étourdies que je lui disais ; il prenait tout en badinant et me faisait en riant des morales très douces. Au bout de quinze jours, dis-je, j'eus le cœur pénétré du désir de faire ma mission. J'avais 25 ans faits ».

Là-dessus, Georges Rigault fait cette réflexion (p. 126) : « Concluons de ces récits qu'au moins dans la dernière partie de sa carrière, Louis-Marie Grignion vraiment maître de son âme, savait redescendre de l'extase pour être de plain-pied avec le commun des mortels. Aimé du peuple, sympathique à toute une élite sociale, soutenu par les évêques, entouré d'admiration et de vénération, il accomplissait, d'un geste plus souple et plus libre, l'œuvre de Dieu ».

Le P. Le Crom (p. 357) fait sien ce jugement de Rigault.

Pour notre part, nous le voyons toujours semblable à lui-même aussi bien dans sa manière apostolique que dans son ascèse. Nous avons relaté dans quel équipage, un an et demi

avant sa mort, il se rendit à Rouen et en revint, et comment il répondit aux objections de Blain touchant sa conduite. A noter encore ce détail : Sur le chemin du retour, dans la campagne, il gardait le silence, et « souvent, ajoute le frère Nicolas qui l'accompagnait, il me commandait par signe de marcher devant lui. Quelquefois, je regardais par derrière moi pour voir s'il me suivait, et je le voyais la tête prosternée contre terre. »

Et comment eût-il été possible à Montfort de changer le fond providentiel de sa nature et d'être un saint et un apôtre autrement qu'il le fut ?

Aussi bien, dans les cinq dernières années de sa carrière apostolique dans les diocèses de Luçon et de La Rochelle, c'est le même Montfort que nous retrouverons, et malgré la protection des deux évêques, toujours aussi contredit et persécuté. Il est facile de le voir à l'examen des faits.

C'est du diocèse de La Rochelle que, moins de trois ans avant sa mort, il écrira à sa sœur religieuse à Rambervillers, cette lettre qu'il faudrait citer tout entière et dont nous avons déjà extrait ce passage :

« Je ne suis jamais dans aucun pays que je ne donne un lambeau de ma croix à porter à mes meilleurs amis... Une fourmilière de péchés et de pécheurs que j'attaque ne me laissent, ni à aucun des miens, aucun repos... Je suis comme une balle dans un jeu de paume : on ne l'a pas sitôt poussée d'un côté qu'on la pousse de l'autre en la frappant rudement ; c'est la destinée d'un pauvre pécheur ; c'est ainsi que je suis sans relâche et sans repos, depuis treize ans que je suis sorti de Saint-Sulpice ».

Rigault aurait-il oublié cette lettre ?

C'est par la Garnache, au bout du marais vendéen, qu'il débute dans le *diocèse de Luçon*. Mission fructueuse où chaque famille a hébergé quotidiennement un pauvre. Mais, ce qui ne lui était encore arrivé nulle part, voici que le curé de Saint-Hilaire-de-Loulay, qui l'avait cependant demandé pour le même travail et chez qui il se présente, à la nuit tombante, trempé jusqu'aux os, lui ferme sa porte après l'avoir accablé de reproches. Les langues avaient si bien marché qu'il ne trouve de gîte, avec son compagnon, le Frère Mathurin, qu'en dehors du bourg,

où une pauvre femme les voyant passer, leur demanda ce qu'ils désiraient. « Nous cherchons quelqu'un qui veuille bien nous recevoir cette nuit pour l'amour de Dieu ». — Il me reste encore un peu de pain et il y a de la paille, dit-elle, entrez ».

Quelques jours après il était à Luçon. *Mgr de Lescure* à qui il s'empessa d'aller présenter ses hommages, l'accueillit de la façon la plus gracieuse, note Besnard. Sur l'éloge que fait de lui un chanoine de ses amis, il est invité à prêcher à la cathédrale le lendemain, qui était le cinquième dimanche après Pâques. L'évangile est une exhortation à la prière. Belle occasion de prôner la dévotion du saint Rosaire. Ce fut le sujet de son sermon. Au nombre des prodiges que saint Dominique opéra par cette dévotion, il cita la conversion de cent mille hérétiques albigeois. Or, pendant qu'il insistait sur les ravages qu'avait faits cette erreur dans l'Eglise, il s'aperçut que deux chanoines se regardaient en souriant et jetaient quelques coups d'œil sur Monseigneur. Il ignorait que le prélat était d'Albi. Craignant que la malveillance ne lui prêtât un manque de délicatesse à l'égard de sa Grandeur, il alla, sans tarder, accompagné de son ami, protester à *Mgr de Lescure* de la droiture de ses intentions, et de sa vénération. Le Prélat, dit Besnard, fut charmé de ce trait de candeur et lui dit en souriant : « M. de Montfort, d'une mauvaise souche, il sort parfois de bons rejetons ».

L'année suivante, 1712, le diocèse de Luçon le reverra à l'île d'Yeu, à Salertaine, à Saint-Christophe-du-Ligneron et pour la seconde fois à la Garnache. Nous avons déjà signalé les faits extraordinaires qui signalèrent chacun de ces travaux. Ajoutons seulement quelques traits qui nous montrent le missionnaire toujours semblable à lui-même et toujours en butte aux mêmes hostilités.

A son arrivée à Salertaine, alors cependant qu'il se trouve accompagné du clergé et de gens de la Garnache, et même d'un petit groupe de paroissiens du lieu venus à sa rencontre à mi-chemin des deux paroisses, les buveurs sortent des cabarets pour lui chanter pouilles. Des pierres sont jetées dans sa direction. Le portes de l'église ont été fermées, et, le curé étant absent, le « fabriqueur » (président du conseil de fabrique) garde les clefs dans sa poche. Mais voici qu'après un petit discours d'adieu au clergé et aux paroissiens de la Garnache, où le saint leur recommande de prier pour le succès de la nouvelle mission, les

portes de l'église s'ouvrent d'elles-mêmes comme par miracle. Ayant pris ses informations, l'homme de Dieu, sans tarder davantage, se rend chez celui qu'on lui a indiqué comme le chef des meneurs. « Il avait fait porter avec lui de l'eau bénite, raconte le Père de Clorivière, il aspergea la salle d'entrée où était le maître de la maison, avec sa nombreuse famille, fort étonné d'une pareille cérémonie. Puis, ayant posé son crucifix et une statue de la Sainte Vierge sur le rebord de la cheminée, il se prosterna, fit sa prière, et s'étant ensuite relevé, il dit au père de famille : — Hé bien ! Monsieur, vous croyez que je viens ici de moi-même. Non : c'est Jésus et Marie qui m'y envoient. Je suis leur ambassadeur. Ne voulez-vous pas bien me recevoir de leur part ? Le Monsieur répondit : — Oui, volontiers. Soyez le bienvenu ! — Eh bien, répliqua le missionnaire, venez donc avec moi à l'église. — Tout à l'heure, répondit celui-ci. Et, à l'instant même, il suivit le missionnaire, accompagné de toute sa famille ». C'en était fait de l'opposition.

Il n'a point renoncé à l'habitude de rappeler, même publiquement quelle que fût leur condition, les personnes qui y manquaient, *au respect dû à la maison de Dieu*. A Sallertaine, une demoiselle « de la première qualité », ayant été ainsi reprise, se plaignit à sa mère. La dame descend aussitôt dans le bourg et attend, en se promenant sur la place, que passe le missionnaire. A peine l'a-t-elle aperçu qu'elle va droit à lui, l'injurie et lui décharge cinq ou six coups de canne. Quand elle eut fini, « Madame, j'ai fait mon devoir. Il fallait que Mademoiselle votre fille eût fait le sien », dit-il simplement. On crut qu'elle ne bornerait pas là sa vengeance. Cependant elle n'essaya pas de le diffamer. Eut-elle beaucoup de part dans la destruction du Calvaire de Sallertaine, comme on le pensa, au dire de Besnard ? Ce n'est pas impossible. Mais, de Rennes, l'Intendant de Bretagne, le rancunier Ferrand, ne perdait pas de vue le constructeur du Calvaire de Pontchâteau. Bien que celui de Sallertaine n'en fût qu'une très modeste réplique, c'en était assez, placé surtout tel qu'il était, presque au bord de parages qu'infestaient les corsaires anglais, pour le représenter comme portant atteinte à la sécurité de l'Etat. On sut faire entendre à M. de Chamilly, gouverneur de La Rochelle, qu'il était de son devoir de raser l'ouvrage, sans en attendre l'ordre de Versailles. Malgré la bienveillance du vieux maréchal pour M. de Montfort, la mission de Saint-Christophe, qui suivit immédiatement celle de Sallertaine, n'était pas achevée que le calvaire n'existait plus.

A La Rochelle, M. de Montfort « ne fut pas plus tôt présenté à Mgr de Champflour qui le connaissait de réputation que le prélat se fit un plaisir de lui donner les pouvoirs et d'employer un homme que les persécutions qu'il avait essuyées lui rendait encore plus cher et plus estimable », écrit Besnard (Livre IV). Heureuse protection ! car à peine le missionnaire, suivant son attrait pour les pauvres, eut-il commencé à exercer son ministère en prêchant dans l'église de l'hôpital et même dans la grande cour, tant la foule afflue, que les personnes du monde s'élevèrent contre une morale qui ne les accommodait pas et que les ecclésiastiques blâmèrent la hardiesse de son langage. Et ce fut bien pis quand il donna la mission au centre de la ville. Nous en avons déjà parlé. Des prêtres s'appliquèrent à le perdre dans l'esprit du peuple. « Il n'était, dit Besnard, qu'un coureur, un aventurier, un bateleur, un hypocrite, un enchanteur, un possédé, un sorcier, un antéchrist ». Ils tentèrent de le discréditer auprès de l'évêque, « en le représentant comme un homme d'un zèle bizarre et extravagant, un esprit impétueux et brouillon qui se mêlait de tout... sans épargner les plus honnêtes gens dont il faisait des portraits affreux ». Mgr de Champflour savait à quoi s'en tenir. Cependant, pour confondre les calomnieux, il chargea trois chanoines des plus judicieux et des plus éclairés de son chapitre, d'observer de près M. de Montfort, de le suivre dans ses sermons, d'assister à ses exercices, de vérifier ainsi les faits qui occasionnaient les plaintes et de lui en faire un fidèle rapport. Nous avons dit comment le témoignage de ces Messieurs fut tout à l'honneur du missionnaire.

En fait, à La Rochelle, tout comme auparavant à Poitiers et à Nantes, il s'attaqua si vigoureusement au vice que les libertins lui en voulurent à mort. Nous avons entendu M. des Bastières nous raconter comment un pressentiment miraculeux le fit échapper au fer de trois cavaliers qui l'attendirent un soir de sept heures à onze heures dans une ruelle où il devait passer. Il continue, accompagné de M. des Bastières, d'entrer dans les maisons de débauche pour en arracher de malheureuses filles. C'est à La Rochelle que Besnard situe cette scène où nous avons vu un habitué de ces mauvais lieux se jeter sur lui et le menacer de lui passer son épée au travers du corps. A l'occasion il use, comme par le passé, de la manière forte pour la répression de l'ivrognerie. En mai 1714, à Roussay, au cours de la mission, le vacarme que faisaient les buveurs dans le cabaret en face de

l'église lui couvrant la voix alors qu'il était en chaire, il en descend, sort, entre dans la salle, renverse les tables et les pots et met à la porte toute la bande, y compris deux buveurs qui voulurent faire bonne contenance mais qu'il prit par le bras avec sa poigne de fer en leur disant que s'ils y revenaient il leur arriverait pis.

Il est toujours l'homme qui, à l'hôpital de Poitiers, se mettait à genoux pour calmer les furieux. A Roussay, « il arriva qu'un jour, étant en chaire, raconte Besnard, un scélérat entra dans l'église, et du milieu de la foule apostropha le prédicateur, le chargea de toutes sortes d'injures et les accompagna de tant de blasphèmes que l'auditoire se bouchait les oreilles pour ne pas les entendre. M. de Montfort s'arrêta, plusieurs personnes voulurent pousser ce furieux à la porte de l'église, mais elles ne purent en venir à bout. L'homme de Dieu amèrement affligé de ce qui se passait dit tout haut en soupirant : « Mon Dieu ! voilà un grand scandale ». Cependant le scandale continuait, et il ne pouvait par toutes ses représentations et ses prières engager le malheureux à finir ou à se retirer. Dans cet embarras, il prend un parti... Il descend de chaire, il perce la foule, il cherche l'impie, se jette à ses pieds, lui parle avec tant de douceur et d'onction qu'il le fait rentrer en lui-même et le détermine à le suivre jusqu'à la maison de la Providence où il le confia à quelques personnes pieuses qui achevèrent de le ramener et de lui inspirer du repentir de l'action qu'il venait de faire.

« Le peuple était demeuré dans l'église, le saint missionnaire y rentra, monta en chaire et continua son sermon avec la même tranquillité qu'il l'avait commencé ».

Voici, racontée par le P. Besnard (Livre V) une conversion qui fit grand bruit à La Rochelle et suscita au missionnaire autant d'animosité de la part des mondains que d'admiration de la part des bons chrétiens.

« Une demoiselle engagée bien avant dans les amusements et les vanités du monde, se trouvant dans une partie de plaisir avec une troupe de dames et d'officiers, fit complot avec sa compagnie d'aller entendre M. de Montfort pour se moquer du bon missionnaire et même dans le dessein de lui causer quelques distractions capables de lui faire perdre la suite et le fil de son discours. Pour cet effet elle s'ajusta le plus mondainement

qu'elle put, et alla se placer au milieu de l'église sous les yeux du prédicateur. Tout le monde s'attendait, et elle s'y attendait elle-même, qu'il allait lui faire quelque morale, mais il ne lui dit rien. On remarqua seulement qu'il jetait un regard de compassion sur cette fille mondaine, ensuite il se tourna vers le Saint-Sacrement, fit sa prière et commença son sermon. Il prêcha avec tant de force et d'onction qu'il fit fondre tout son auditoire en larmes. On en vit aussi couler des yeux de *Mlle Pagé*, car on peut la nommer en cet endroit que commence sa pénitence, qui rendra sa mémoire immortelle. Après la bénédiction, elle resta dans l'église. La compagnie qui l'avait amenée l'envoya chercher. Elle lui donna le temps de s'impatienter à la porte et ne partit point de sa place. Quand tout le monde fut retiré, elle sort avec une fille qui était à son service, lui demande la demeure de M. de Montfort et la pria de l'y accompagner. Elle eut avec lui une longue conversation qui dura bien deux heures, après quoi elle rentra chez elle. Le projet qu'elle méditait demandait une prompt exécution. Elle se mit aussitôt à régler ses affaires, elle y passa toute la nuit, et dès le lendemain, elle alla chez les Dames de Sainte-Claire pour demander à y être reçue en pension. Elle y entra le même jour.

« M. de Montfort lui fit faire une confession générale. Elle employa huit jours à le faire. Après quoi elle demanda à l'abbesse de la recevoir au nombre des religieuses. L'abbesse, fort étonnée, lui ayant fait les représentations qu'elle jugeait convenables : « Madame, lui répondit-elle, mon choix est fait, mais j'ai deux grâces à vous demander. La première de n'être jamais dans les charges, la seconde de n'aller jamais au parloir sans une pressante nécessité ». On promit ce qu'on put promettre, et la postulante fut admise. Il serait difficile de dire quel orage suscita une démarche si inattendue (4). On mit tout en œuvre pour la

(4) Peu après, le missionnaire envoyait à sa chère conquête un cantique de trente quatre couplets, où il chantait, non sans émotion, le triomphe de la grâce et encourageait la jeune fille à persévérer dans sa pénitence. Bénigne Pagé lui répondit par ce distique que Gil Blas (le roman de Le Sage venait de paraître) voulait écrire en lettres d'or sur la porte de son ermitage :

Inveni portum. Spes et Fortuna, valete !

Sat me lusistis, ludite nunc altos ! (Gil Blas, fin du livre IX).

Elle se contenta d'en modifier ainsi, en bonne latiniste, selon les règles de la prosodie, le second vers :

Nil mihi molestum, ludite nunc alias

Et elle traduisait sur le rythme du cantique :

Je suis au port,

Adieu parents, adieu fortune,

Je suis au port.

faire échouer. On en vint jusqu'à menacer de mettre le feu au monastère. M. de Montfort essaya une bonne partie de la persécution, mais sa vertueuse pénitente connue dans la suite sous le nom de Sœur Saint-Louis demeura ferme dans sa vocation, en remplit les devoirs avec une ferveur marquée au prodige de grâce qui l'avait appelée et mourut en odeur de sainteté dans le lieu de son sacrifice. Si sa conversion excita du bruit et des murmures, elle n'en fut pas moins un sujet d'édification pour toute la ville. Plusieurs demoiselles suivirent son exemple et se firent religieuses. On ne parlait à La Rochelle que de Mlle Pagé et de son directeur. C'était afficher une réforme entière que de se confesser seulement à lui ».

Ce n'étaient pas d'ailleurs nécessairement les actions les plus hardies de notre saint qui déchainent les orages. A Fontenay, où il ouvrit la mission le 25 août 1715, une simple remarque faite à un Officier irascible provoqua un incident qui faillit tourner au tragique. Aucune des églises de la capitale du Bas-Poitou n'étant assez grande pour contenir, si on ne le partageait, l'auditoire prévu, il fut convenu que deux missions se succèderaient l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Or, comme les soldats de la garnison devaient quitter la ville avant l'ouverture de la seconde, ils demandèrent qu'on voulût bien les recevoir à la première dans une partie réservée de l'église ; ce qui fut accordé. Pendant quinze jours, ils se tinrent « comme des anges » (Rigault). Un soldat doué d'une belle voix entonnait même les cantiques, auxquels les cuivres de la musique militaire mêlaient parfois leurs notes stridentes. Laissons maintenant parler M. des Bastières. Nous ne nous résignons pas à abréger son récit. Les historiens qui l'ont fait, surtout quand ils se mêlaient d'en corriger le style, n'en ont gardé ni le pittoresque ni l'émotion, ni le mouvement, ni la vie. Le narrateur ne se flatte point. Il se peint toujours aussi prudent en face du danger. Voici son texte tel qu'il se trouve dans Grandet (p. 212)

« Vers les quatre heures du soir étant dans la sacristie à confesser, j'entendis tout d'un coup un bruit terrible qui m'effraya ; je sors de la sacristie, j'entre dans l'église, les femmes qui y étaient faisaient des cris à faire trembler. Je crus d'abord que

Rien ne me trouble en mon transport.
Allez jouer, vos autres brunes
Qui par malheur sont trop communes,
Je suis au port.

quelque femme s'était trouvée mal ; et qu'on la portait dehors ; mais j'ouïs un peu après la voix de M. Montfort, qui s'écriait de toutes ses forces, femmes à moi, et presque dans le même temps un autre qui dit, soldats à moi. Vous eussiez vu dans ce moment toutes ces femmes sortir de leurs places et courir au secours de Monsieur de Montfort, avec une précipitation incroyable, poussant des cris ou plutôt des hurlements épouvantables, les soldats coururent aussi à la voix de leur capitaine qui les appelait. Je crus alors qu'on égorgeait M. de Montfort, je fus tellement saisi d'effroi, que j'étais plus mort que vif. Je rentrai dans la sacristie, deux soldats y vinrent aussi, je leur demandai ce qui se passait dans l'église, ils me dirent avec une voix tremblante, qu'on allait faire main basse sur toutes les personnes qui y étaient, et me prièrent de leur servir d'ami, je leur demandai quel service j'étais capable de leur rendre dans une si funeste conjoncture, c'est (me dirent-ils) de témoigner que nous n'avons nullement participé aux meurtres qu'on va faire, très volontiers, leur répondis-je ; mais comment pourrions-nous nous-mêmes éviter la rage des meurtriers, notre capitaine (me dirent-ils) n'en veut qu'à M. de Montfort et aux femmes. Ils fermèrent la porte de la sacristie et la barricadèrent le mieux qu'ils purent, nous y restâmes renfermés pendant un petit quart d'heure, si tôt que nous n'entendîmes plus de bruit, nous entrâmes dans l'église où régnait un profond silence. Je vis M. de Montfort en chaire, je m'approchai de lui le plus près que je pus ; il avait un air riant, mais son visage était aussi pâle que celui d'un mort ; il prêcha néanmoins pendant près d'une heure, avec autant de présence d'esprit, de force et d'onction, que s'il ne fut rien arrivé. On donna la bénédiction après le sermon, après laquelle M. de Montfort voulut sortir de l'église, mais toutes les femmes s'y opposèrent, criant à pleine tête, que les soldats l'attendaient dans le cimetière pour le tuer, il sortit pourtant, mais avec bien de la peine, précédé, entouré et suivi d'une grande troupe de femmes ; effectivement M. du Menis et ses soldats l'attendaient au cimetière, ayant tous le sabre nu à la main, il passa au milieu d'eux avec un courage intrépide, il fut quitte pour quelques injures qu'on lui dit en passant, la troupe féminine le conduisit jusqu'à la Providence, il resta longtemps à la porte pour empêcher que les cavaliers n'y entrassent : je restai plus d'une heure à l'église après que M. de Montfort en fut sorti. On me fit croire qu'on m'en voulait autant qu'à lui, et que si je sortais, on ne me ferait point de quartier ; cela n'étant point vrai, je passai

au milieu des soldats, non sans crainte, mais tremblant comme une feuille morte ; on ne me dit pas un mot ».

Revenu de sa frayeur, M. des Bastières alla aux informations. Il n'en obtint de claires que de la bouche même de son ami, qui, le soir même lui conta ainsi l'incident (Grandet p. 216) :

« Je fus à mon ordinaire à l'église vers les quatre heures du soir pour prêcher, en entrant je vis un monsieur que je ne connaissais point, appuyé sur le bénitier, son chapeau sur sa tête qui prenait du tabac et qui riait, je ne sais avec qui, ni à quelle occasion, j'allai à lui et le priai de sortir de l'église, parce que je ne faisais la mission que pour les femmes, il me répondit fort brusquement, qu'il ne sortirait pas, et me demanda pour qui je le prenais, qu'il avait autant d'autorité que moi de rester dans l'église, et qu'enfin il était aussi bien chrétien que moi. Hé bien ! lui dis-je, restez pour aujourd'hui ! mais n'y retournez pas demain, je ferai une mission particulière après celle-ci pour les hommes, à laquelle vous pourrez assister. J'y retournerai malgré vous, me répliqua-t-il tout en colère, les églises ne sont pas faites pour les chiens, mais pour les chrétiens, j'ai droit d'y aller aussi bien que vous, au moins ; Mr. lui dis-je, n'y commettez point d'immodestie. Ce fut alors qu'il jura le saint nom de Dieu exécrablement, en me disant des injures atroces et en me menaçant de me passer son épée au travers du corps, et mit en même temps plusieurs fois la main à la garde de son épée ; sans la tirer tout-à-fait ; je me mis à genoux et baisai la terre, en demandant pardon à Dieu des blasphèmes horribles que cet impie venait de vomir contre lui ; m'étant relevé quelques femmes vinrent à moi et poussèrent ce monsieur, le voulant faire sortir par force, il entra dans une furie plus que diabolique, et se jeta sur moi comme un lion rugissant, me prit à la gorge, et me donna deux coups de poing sur l'estomac, avec tant de violence et de force, que je pensai tomber à la renverse évanoui ; ce fut dans ce moment que j'appelai les femmes à mon secours, il me laissa quand il vit qu'elles venaient avec bruit et précipitation à moi. Il appela les soldats qui vinrent à lui, je ne sais point ce qu'il leur dit, les femmes m'entourèrent et me serrèrent si fort, que je pensai étouffer ; les soldats sortirent de l'église avec leur capitaine, j'en fis fermer les portes et commandai aux femmes de se mettre dans leurs places, et de garder le silence, ce qu'elles firent sur le champ ».

« Les cavaliers, continue M. des Bastières, restèrent dans le cimetière pendant le sermon et la bénédiction, ils firent grand bruit pendant tout ce temps-là : on ne cessa pas de jouer de la trompette comme pour appeler les soldats au combat ; il était plus de sept heures du soir quand ils se retirèrent tout-à-fait. »

Ce jour-là même M. de Ménils, escorté de plusieurs cavaliers partit pour l'Hermenault, où se trouvait Mgr de Champflour. Il revint le lendemain et se présenta tout botté à la « Providence », où il remit à M. de Montfort une lettre du prélat. « Votre brutalité, dit-il, a pensé causer votre perte et celle de toutes les femmes qui étaient dans l'église ; j'ai été sur le point de commander à mes cavaliers de vous tailler tous en pièces ; au reste, cette vengeance ne m'aurait, tout au plus, coûté que la vie. J'ai ordre de vous dire de la part de M. l'évêque de l'aller trouver incessamment. » Le missionnaire lui parla « près d'un demi-quart d'heure, mais si doucement et d'un ton si bas que M. des Bastières, prudemment resté à distance, ne put presque rien entendre ».

M. de Montfort n'eut pas à faire le voyage de l'Hermenault. Le curé de Saint-Jean se chargea d'aller lui-même le justifier. Mgr de Champflour ne se contenta pas de rassurer l'accusé. Craignant que M. du Ménils ne portât l'affaire à Versailles, il eut soin d'écrire sans tarder à la Cour.

Supposé que le fait eût eu lieu, non pas dans le diocèse de La Rochelle, mais dans celui de Nantes ou dans celui de Poitiers, et que l'autorité épiscopale eût été saisie de l'affaire quelle fâcheuse aventure pour notre saint, même si elle n'eût fait que le discréditer davantage !

Cette période ininterrompue de cinq années d'apostolat dans le même diocèse ne doit pas faire illusion. Elle est due uniquement à Mgr de Champflour qui sut apprécier le missionnaire et fit la sourde oreille à ses calomnieux et aux censeurs de ses méthodes. A La Rochelle, les démonstrations d'hostilité ne manquèrent pas plus à l'ardent apôtre qu'à Poitiers, à Nantes et ailleurs. Tout au contraire ; ce qui va de soi, les calvinistes y étant nombreux et agissant, et les catholiques, en Aunis surtout, moins fervents que dans les autres contrées évangélisées par lui jusqu'alors. Nulle part il n'avait senti le besoin de se justifier devant les populations, ce qu'il crut nécessaire de faire à

Fontenay le jour même de l'ouverture de la mission dans l'église Saint-Jean, 25 août 1715. « *Judica me Deus. Jugez moi, mon Dieu* ». Ce furent ces paroles du psalmiste qu'il prit pour texte de son premier sermon, et il commenta le psaume tout entier (Besnard Livre VII).

Si les libertins ne lui pardonnaient pas de leur enlever les malheureux jouets de leurs passions, les calvinistes ne lui tenaient pas moins rigueur des conversions opérées parmi eux. Laissant à ceux de ses confrères désignés par l'évêque le soin des controverses et croyant que pour arracher les hérétiques à leur erreur il fallait d'abord les arracher au péché, il « s'attacha à inspirer la dévotion du saint Rosaire et à expliquer les mystères dont on y rappelle la mémoire au commencement de chaque dizaine. Il y mit tant de flamme qu'il touchait les plus endurcis. Plus d'une fois, dit Besnard, il fut interrompu par les gémissements et les sanglots de ses auditeurs. Ne pouvant alors se faire entendre, il était obligé de s'arrêter et de leur dire : « Mes enfants, ne pleurez pas, vous m'empêchez de parler, il est pourtant aussi nécessaire de vous instruire et d'éclairer vos esprits que de toucher vos cœurs ». Au bruit que faisaient ses discours, quantités de protestants vinrent l'entendre, parmi lesquels plusieurs abjurèrent leurs erreurs. Mais rien ne fit plus sensation que la conversion de *Mme de Mailly*, protestante, de condition et de beaucoup d'esprit, venue pour affaires de Paris à La Rochelle. Charmée des merveilles qu'on lui racontait de ce prêtre zélé, elle conçut un grand désir de le voir et de s'entretenir avec lui. Dès la fin de la première conférence, elle se trouva entièrement changée, tellement M. de Montfort avait répondu clairement à ses questions et présenté la vérité catholique sous un beau jour. Elle le pria de vouloir bien continuer son ouvrage. Sa conversion acheva d'ébranler plusieurs calvinistes qui firent leur soumission à l'Eglise.

C'est au moment où il venait de descendre de chaire qu'on lui servit ce bouillon que des calvinistes avaient réussi à empoisonner et auquel il imputait, comme nous l'avons entendu dire à Blain, le rapide déclin de sa santé. Sectarisme ou vengeance de libertins ? Les deux peut-être. Enfin, n'avons-nous pas vu ces mêmes calvinistes, à son passage dans l'île d'Yeu, lui faire donner la chasse par les corsaires de Guernesey ? Et ce n'est certainement pas un spectacle de grande style comme celui que nous allons rapporter qui aurait calmé leur fureur.

Dans cette ville de La Rochelle, où le calvinisme avait imposé naguère son culte glacé, il n'eut garde en effet d'omettre ces manifestations si chères à la piété populaire où il était passé maître. La mission des femmes se termina par une procession grandiose qui parcourut les rues principales sous les yeux émerveillés des bourgeois et de M. de Chamilly, le gouverneur. Un officier de la garnison, Claude Masse, nous en a laissé une relation, agrémentée d'un dessin à la plume, et de réflexions piquantes sur la mission. Nous y apprenons qu'à ses auditrices, près de trois mille, principalement du commun peuple, le Père donnait la permission de lui faire des questions sur les points de la religion et autres pensées qui leur venaient à l'esprit et qu'il leur imposa, à la fin de la mission, trois jours de silence, qu'elles gardèrent scrupuleusement, ne parlant à leurs maris et domestiques que par signes. Dieu veuille, ajoute le narrateur, que ces pénitentes soient converties pour longtemps, pour le repos de leurs maris et famille, et du public.

Quant à la procession, « la pieuse milice était ainsi rangée : les filles du peuple, les grisettes, les demoiselles bourgeoises, les femmes mariées, enfin les dames, toutes séparées par des bannières de différentes couleurs ; celles-ci à la tête couverte d'un capuchon noir et vêtues de larges robes noires, relevées derrière par un énorme bourrelet ; celles-là en robes blanches, coiffées de vastes cornettes ou de bonnets plats ; toutes un cierge à la main, avec un long chapelet et l'acte de renouvellement de leurs promesses du baptême, et la plupart pieds-nus. Deux hautbois des canonniers jouaient, à la fin de chaque verset, des cantiques qu'elles chantaient en chœur.

« Derrière les clercs et porte-croix venaient les principaux maîtres de danse et de violon, contre lesquels le missionnaire s'était déchainé pendant ses sermons, et qui, revenus à résipiscence, sans doute, jouaient de leurs instruments devant le Père de Montfort, qui, entouré d'ecclésiastiques, tenait à la main une statue d'argent de la Vierge. Enfin, un piquet du régiment des Angles et de la Lande, en habit de couleur marron clair, avec culottes et bas rouges, fermait la marche ». (5).

Dernier détail : avant de congédier les sergents, les soldats, les maîtres de danse, le Père n'omit pas de leur payer « un bon souper ».

(5) Ephémérides de *Jourdan* (d'après la relation de M. Masse, citées par le Bulletin religieux de La Rochelle (7 septembre 1935).

La mission des soldats suivit de près celle des femmes. « On entendait presque à tous les sermons, écrit Besnard, ces pauvres militaires jeter des hauts cris. On les voyait à la fin de chaque exhortation se prosterner contre terre en criant miséricorde. Ils venaient se jeter à ses pieds pour se confesser, ils arrosaient son surplis de leurs larmes. Il fut même un jour obligé de laisser son mouchoir à l'un d'eux pour essuyer les siennes ».

« Madame de Chamilly, entendant parler des fruits merveilleux que produisait la mission des Soldats, écrit de son côté Grandet (p. 177), y envoya une jeune fille Maure demeurant chez elle, qui avait une très belle voix pour y chanter des cantiques. Un changement si prodigieux dans les soldats, donna tant d'estime à M. de Chamilly pour M. le missionnaire, qu'il lui fit l'honneur plusieurs fois de le convier de manger à sa table. La procession qu'il leur fit faire à la fin de la mission, fut des plus dévotes, tous les soldats y marchèrent nus pieds, tenant un crucifix dans une main et un chapelet dans l'autre ; un officier à leur tête aussi pieds nus, portait une espèce de drapeau ou d'étendard de la croix. Tous chantaient les Litanies de la Sainte Vierge, les chantres d'espace en espace, entonnaient ces mots, *Sainte Vierge demandez pour nous*, et le chœur répondait, *l'amour de Dieu* ; et cette réponse se faisait d'un air si touchant, chacun ayant les yeux sur son crucifix, que tous ceux qui étaient présents, se trouvèrent attendris de ce spectacle. »

Le bâtisseur non plus n'a pas changé depuis le temps où il mettait la main à le besogne pour la restauration du temple Saint-Jean de Poitiers. A La Rochelle, des écoles ont bien été fondées pour les enfants des classes pauvres, mais la ville, dont le Conseil est dominé par l'égoïsme des bourgeois, se refuse, sous de vains prétextes, malgré les instances de Mgr de Champflour, à salarier des maîtres et des maîtresses et à trouver des locaux. L'homme de Dieu profite de la mission pour susciter des générosités et, dès son retour de Rouen, entreprend la réfection d'un immeuble de fortune pour y installer l'école des garçons. Il stimule si bien le zèle des ouvriers et dirige si adroitement les travaux qu'en moins de dix jours, à l'ébahissement des maîtres de l'art, des classes spacieuses sont prêtes à recevoir leur populeuse clientèle enfantine. Pour la facilité de l'enseignement, il a prévu les dimensions des locaux, la disposition des bancs, la distinction des places selon l'âge et la capacité des enfants. Il s'est chargé de recruter parmi ses dirigés trois jeunes maîtres,

qu'il forme à sa méthode pédagogique. Il a tracé un programme des matières, où il donne une large part au catéchisme, et fixé un horaire. Il fait de fréquentes apparitions pour encourager professeurs et élèves et voir si tout se passe conformément à ses instructions. Il a mis un prêtre à la tête du personnel enseignant pour en surveiller la conduite, « dire la messe aux enfants à la fin des classes et les confesser tous les mois ». (Besnard, Livre VII). En un rien de temps, les enfants furent si bien changés qu'ils faisaient l'édification de toute la ville.

Si l'on regarde *le directeur de conscience*, on ne remarque aucun adoucissement dans les pratiques de mortification qu'il impose aux âmes d'élite qui se confient à lui. En voici un bel exemple. Quand les deux Filles de la Sagesse arrivèrent à La Rochelle, la maison qu'il avait louée pour leur logement avait encore ses locataires et elles durent attendre un mois chez une personne charitable qu'elle fût libre. Restait à la meubler. « Il les avait comme ensevelies dans leurs longues capes, écrit Besnard (6) : il voulut que leurs lits fussent de vrais cercueils. Il en fit faire dans ce dessein : et elles eurent le courage d'y coucher pendant trois mois. Cette forme de couche n'était pas seulement pour leur rappeler la pensée de la mort : elle leur devenait aussi une pénitence bien rude. La Sœur Trichet a avoué depuis qu'elle en était tombée malade. Les planches de ce cercueil étroit lui pressaient tellement les côtes qu'elle en souffrait une douleur extrême. Il fallut l'obliger de se servir d'une paillasse et d'un matelas, avec des ais cloués sur deux tréteaux » (7).

Hâtons-nous de dire que la Règle des Filles de la Sagesse, à laquelle le Fondateur mettait la dernière main en ce moment, dosera harmonieusement exercices de la vie religieuse et travaux de la vie active. Pour ne parler que des austérités, elles se réduiront à l'abstinence du mercredi, au jeûne du samedi et aux pénitences ordinaires de l'Eglise, champ libre étant laissé pour le reste sous le contrôle de l'obéissance. « Un chef-d'œuvre de mesure », ainsi sera qualifiée cette Règle, qui cependant vise au plus haut, l'acquisition de la Sagesse y étant marquée, dès la

(6) « Abrégé », p. 86.

(7) Nous avons vu qu'à l'Isle d'Aix il fallut recourir aux cordages des marins pour faire des disciplines, l'abondante provision de Montfort n'ayant pu suffire. Or la mission eut lieu pendant l'hiver 1714-1715, un an donc avant la mort de Montfort. Le missionnaire et le confesseur avait-il adouci ses méthodes ?

première phrase, comme la fin *principale* de la Congrégation et les œuvres charitables comme fin *secondaire*. « Quiconque gardera cette règle sera un ange », déclarait le recteur du collège des jésuites, auquel Mgr de Champflour en avait confié l'examen.

Par l'approbation écrite que le prélat donnera, le 1er août de cette année 1715, à la Règle des Filles de la Sagesse, il signait, daté dans sa ville épiscopale, l'acte de naissance du nouvel Institut. C'est à La Rochelle que, sous sa protection et avec son autorisation, le 22 de ce même mois, les vœux de Marie-Louise Trichet et de Catherine Brunet recevront leur caractère officiel et que deux nouvelles postulantes revêtiront le saint habit. C'est une bourgade de son diocèse qui gardera le tombeau du saint Fondateur et servira de berceau à ses deux congrégations qui y attendront l'heure du grand dessein de Dieu.

Heureux prélat, qui, plus humble peut-être que les autres, reçut du ciel des lumières sur l'ouvrier qui lui était envoyé et sut rester sourd à tout ce qui se disait contre lui ! Peu après la mort du missionnaire, « Il ne faut pas être surpris, écrira-t-il au Père Mulo, de tous les mauvais discours qu'on pourra tenir de ce pauvre défunt, il a eu pendant sa vie assez de traverses et de contradictions, pour qu'après sa mort on continue de le calomnier ; mais je le crois toujours un grand saint devant Dieu ».

CHAPITRE XXV

LA SURVIE

La mission de Saint-Laurent commença le 5 avril 1716, dimanche des Rameaux. Le missionnaire en marqua le premier jour par un de ces élans de dévotion dont il était coutumier. « Comme on faisait la procession avant la grand'messe en dehors de l'église, écrit Besnard, M. de Montfort qui ne s'était pas trouvé au commencement, devant aller prêcher, alla se placer devant l'autel de la Sainte Vierge pour attendre le clergé, et lorsque celui qui portait la croix fut proche il la prit entre ses mains... et la porta... le reste de la procession ».

Atteint d'une pleurésie, dans les circonstances que nous avons dites, usé avant l'âge, il s'alita pour ne plus se relever, la mission en étant à sa troisième semaine. Il aurait voulu mourir sur sa couche de paille, une pierre lui servant d'oreiller, mais son confesseur, le P. Mulo, l'obligea à prendre un matelas. Le 27 avril, il dicta son testament : « Je soussigné, le plus grand des pécheurs ». Le lendemain, vers les quatre heures de l'après-midi, à la nouvelle que la fin approchait, les gens du bourg accoururent pour recevoir sa dernière bénédiction. « Faites-les entrer », dit-il doucement. « Père, bénissez-nous ». Comment les bénir, un pécheur comme lui ? Il s'en défendait. Mais le P. Mulo intervint. « Bénissez-les, Monsieur, avec votre crucifix, ce sera Jésus-Christ qui les bénira ». Il obéit et trois fois la petite chambre s'emplit.

Nous ne reviendrons pas sur ses derniers moments. Ce même jour, mardi 28 avril, vers les huit heures du soir, il expirait.

La mission continuant toujours, la plantation de croix, qui avait été fixée au lendemain, se fit dans la matinée. Le P. Mulo n'y prononça pas un bien long discours.